



## PRODUIT DU GROUPE 300

### Série 386-5800

Vernis de protection avec absorbeur d'UV



Vernis de protection pour la série 386-5800 est fabriqué à partir de matières premières hautement résistantes et applicables sur de nombreuses surfaces, PVC dur, PET-G, PS, ABS, SAN, PC et PMMA.

Avec la série 386-5800 une protection de longue durée peut être obtenue (grâce à la présence d'ingrédients actifs qui restent sur la surface). La résistance à l'abrasion est particulièrement améliorée. De plus ce vernis contient des absorbeurs d'UV qui garantissent une excellente résistance aux conditions climatiques et ce pour une très longue période.

Le vernis 386-5800 est très transparent et permet une couverture régulière. Il peut également être utilisé comme vernis „Anti-Graffiti“. Les qualités de surface qui découlent permettent de détacher les laques pulvérisées et les marqueurs à l'alcool. Toutes les qualités de résistances de ce vernis sont également améliorées par un séchage avec le durcisseur 600 HDA (10% du poids).



#### SUPPORTS D'IMPRESSION

PVC dur	PET-G	Polystyrène, ABS, SAN
Polycarbonate	PMMA	



#### APPLICATION

Usage	Laquage protecteur
-------	--------------------



#### PROPRIÉTÉS, PROCÉDÉ, SÉCHAGE ET MAILLE

Maille	90-48 Jaune PW PET 1000
Séchage	Four / air
Finitions	Résistant au poinçonnage, à la découpe et à l'emboutissage



#### AGENTS ADDITIFS

Diluant	Série 300-017	Quantité ajoutée	10 - 15 % du poids
Retardeur	Série 300-018	Quantité ajoutée	10 - 15 % du poids



#### DIVERS

Conditionnements	1 kg / 5 kg / 20 kg
Autre	-



Ces indications sont basées sur des essais en laboratoire et sur des expériences pratiques. Nos conseils techniques sont donnés d'après les meilleures connaissances. Il s'agit uniquement d'une indication facultative de notre part et cela ne vous décharge pas de faire des recherches par vous-mêmes. En cas de doute, nous vous recommandons de faire vos propres essais ou de contacter un de nos collaborateurs techniques. L'emploi, l'utilisation et le traitement des produits livrés par nous ont lieu hors de nos possibilités de contrôle. Cela nous libère donc de toute responsabilité et garantie. En cas de réclamation légitime le fabricant est seulement responsable de la contre-valeur du système de couleurs employé. L'ajout de produits non nommés ou inconnus se fait donc à vos propres risques et dégage Printcolor Screen SA de tout engagement futur, surtout si les dommages sont produits par des produits étrangers. (01/2009)